Allocution du président de l'Université du Québec
Pour la remise d'un DHC à M. Wagner
24 novembre 2025
Durée : 7 minutes (environ 800 mots)

Monsieur le recteur,

Chers collègues de l'Université du Québec à Chicoutimi,

Monsieur Richard Wagner, nouveau docteur d'honneur et Juge en chef du Canada,

Distingués invités et invitées,

C'est avec une immense fierté que je me joins à vous aujourd'hui pour souligner le parcours d'exception du juge en chef du Canada, le très honorable Richard Wagner.

À titre de président de l'Université du Québec, c'est un honneur de prendre part à cette cérémonie d'importance. Ce l'est d'autant plus que je suis un ancien clerc de la Cour suprême où j'ai eu l'immense honneur de servir le juge Charles Gonthier.

……..

La remise d’un doctorat *honoris causa* est la plus haute distinction qui est accordée par l’Université du Québec. Elle vise à honorer des personnalités qui ont marqué leur domaine et contribué à la société par des actions remarquables.

Si nous sommes réunis ici, c’est avant tout en raison des contributions durables du juge en chef envers le système de justice et des valeurs qui l’ont guidé tout au long de son parcours.

Je pense à l’accessibilité des institutions et à la défense des principes démocratiques.

Deux valeurs qui inspirent également l’Université du Québec.

…….

Le recteur Samson a présenté avec justesse les nombreux apports du juge en chef à l'égard de l'accessibilité de la justice.

Je ne vais donc pas trop m'éterniser, mais il est utile d'en souligner quelques-unes, car il s'agit d'un fil conducteur marquant de la carrière du juge Wagner.

Je pense d'abord aux résumés des décisions de la Cour suprême dans un langage simple, nommé la *Cause en bref*, qui sont une fantastique façon de rendre plus digestes ces jugements souvent complexes.

Je retiens aussi les conférences de presse données par le juge en chef lui-même et la publication de rétrospectives annuelles, qui sont d'autres façons de maintenir un dialogue actif avec la population et de se rendre accessible.

Je relève enfin les visites des membres de la Cour suprême dans plusieurs villes au cours des dernières années, à travers tout le Canada.

La vision proposée par le juge Wagner peut se résumer ainsi : la justice doit être accessible à tous et toutes, partout sur le territoire.

Ce mantra résonne fort à l'Université du Québec alors que l'accessibilité aux études universitaires constitue également une valeur cardinale depuis notre fondation il y a près de 60 ans.

Encore aujourd'hui, un étudiant sur deux est de première génération, c'est-à-dire qu'ils sont les premiers de leur famille à s'inscrire à une formation universitaire.

…….

J’aimerais aussi mettre en lumière la rigueur du juge Wagner dans la défense des principes fondamentaux de notre démocratie.

Il s’est entre autres fait un point d’honneur de protéger l’indépendance de la magistrature, afin de préserver la justice des pressions politiques ou économiques indues.

Il a laissé un legs concret en ce sens en signant, avec le ministre de la Justice du Canada, l’*Accord pour renforcer l’indépendance de la Cour suprême.*

Par ses nombreuses interventions publiques, il a rappelé à juste titre que l’indépendance n’est jamais acquise et qu’elle doit toujours être rappelée et renforcée.

Cette vigilance trouve un écho direct dans le milieu universitaire.

C’est l’autonomie et la liberté universitaire qui sont les deux conditions à l’existence même de l’université. Elles protègent la recherche libre et l’enseignement contre les ingérences politiques et économiques.

Dans les deux cas, il s’agit de préserver des espaces où la vérité peut être recherchée sans contrainte et où l’analyse critique peut se faire librement.

Ces principes sont essentiels pour que la justice et le savoir demeurent des piliers de notre démocratie.

Dans un contexte mondial où certaines institutions vacillent sous la pression d’intérêts partisans, ces principes prennent une signification encore plus forte.

……

On ne saurait exagérer l'importance de protéger les actifs démocratiques que nous ont légués nos prédécesseurs.

Mais il est aussi important d'insuffler une dose de modernité à nos institutions pour qu'elles conservent toute leur pertinence. Je note, monsieur le Juge, que vous avez remplacé les toges de cérémonies des juges de la Cour suprême par une tenue plus moderne.

Et je note aussi avec fierté que ces nouvelles toges ont été conçues et produites par une entreprise saguenéenne, Les Rabat-Joies, les mêmes qui ont fabriqué la toge que je porte aujourd'hui!

Cette initiative relève du symbole me direz-vous, mais les symboles sont importants : ils incarnent des valeurs et des choix.

.....

En honorant Richard Wagner, nous célébrons donc non seulement un défenseur infatigable de l'État de droit, mais aussi une idée : celle que la démocratie repose sur des institutions fortes, accessibles et indépendantes.

Monsieur le Juge en chef Wagner, au nom de l'Université du Québec, je vous prie d'accepter nos plus sincères félicitations!